

**Rencontre avec Aurélien Dutremble, tête de liste, et Corinne Langlassé, colistière :
"Préparons l'avenir mâconnais", samedi 7 mars**

M. Dutremble indique d'abord qu'il accorde une grande importance à l'action des associations et tient à les rencontrer afin de s'informer des besoins de la population et préparer de futures échéances électorales (départementales, régionales). Il précise que son action s'étend sur le temps long.

Concernant les items du questionnaire pour lesquels il a répondu « Je suis indécis » (qui sont les plus nombreux), il précise que c'est le plus souvent parce qu'il ne connaît pas le financement nécessaire et celui qui serait disponible pour mettre en œuvre les actions proposées.

Concernant la nécessité d'adopter un plan vélo, il indique qu'il est d'accord sur le principe mais réserve sa réponse pour des questions budgétaires. Idem concernant l'aménagement de la D906 qui traverse Mâcon du Nord au Sud (ex N6), il indique que cela demande des études et des financements sur lesquels il ne peut s'engager aujourd'hui.

M. Dutremble nous dit être d'accord sur les objectifs suivants :

- Réduction de la part modale de la voiture et développement de moyens de transport alternatifs : transports en commun, marche à pied, vélo, trottinettes électriques, ... Notamment pour des raisons liées à l'environnement. Malgré tout, il indique qu'il faut permettre à chacun de circuler avec le véhicule de son choix, ce qui est contradictoire. Nous rappelons que beaucoup d'automobilistes pourraient utiliser un autre moyen de transport si les conditions étaient plus favorables (déplacements en vélo en toute sécurité, amélioration des transports en commun) et que le choix se fait encore souvent par défaut aujourd'hui.
- Réduction de la vitesse automobile en ville, en passant notamment de 70 km/h à 50 km/h (pour les routes de campagne, que des cyclistes sont amenés à emprunter également, il souhaite le retour à 90 km/h).
- Sécuriser les pistes cyclables avec du mobilier urbain (pour éviter le stationnement des voitures) et renforcer la signalisation. Nous indiquons qu'il n'est pas possible de faire des voies cyclables séparées physiquement des voitures partout (rues trop étroites ou trafic trop faible pour justifier un tel aménagement). La meilleure des solutions selon nous est de modérer la vitesse et la circulation automobile.

M. Dutremble a répondu dans le questionnaire qu'il s'engage sur la réalisation d'itinéraires cyclables jalonnés pour relier les pôles d'attractivité : gare de Mâcon, écoles primaires, collèges et lycées, zones commerciales sud et nord, etc.

Dans le programme qui nous a été remis, nous notons une partie dédiée aux mobilités avec la mesure suivante : « Adopter un plan pluriannuel pour les pistes cyclables (rénovation et réalisation de nouvelles pistes). » Nous insistons sur la nécessité de prendre en compte la continuité des pistes entre elles et la cohérence du réseau cyclable global.

Concernant la sécurisation des abords des établissements scolaires, M. Dutremble s'engage à réprimer le stationnement sur les trottoirs, afin de faire respecter le droit des piétons et des vélos. Il indique que les parents peuvent faire l'effort de marcher 200 mètres pour emmener

leurs enfants à l'école et de s'organiser pour être à l'heure même en partant au travail ensuite. Il précise qu'il faudra revoir les lieux de stationnement près des écoles.

M. Dutremble a rappelé sa volonté de se baser sur ce que disent les associations et la population, notamment en organisant des référendums locaux. Selon nous, la mairie a également un rôle important à jouer en étant à l'initiative de projets qui ne sont pas forcément populaires au départ mais qui deviennent ensuite indispensables : par exemple, rendre des rues piétonnes.

Il déclare qu'à son avis « *la sécurité est la première de nos libertés* ». On retrouve donc logiquement le respect de la sécurité des piétons et des cyclistes parmi les engagements.

Nous évoquons brièvement la proposition d'organiser une journée sans voiture : M. Dutremble et Mme Langlassé sont assez réservés, éventuellement dans le cœur de la ville mais pas sur les quais. Nous signalons que depuis 2000, la ville de Bogotá (plus de 7 millions d'habitants !) est fermée à la circulation de 7h à 14h tous les dimanches et les jours fériés. Ils concluent en s'engageant à rappeler ces objectifs à la future majorité municipale quelle qu'elle soit et à être force de propositions.